



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ORNE

OUTIL D'ÉVALUATION DE L'ANIMATEUR EN FORMATION

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation

MES OBJECTIFS DE STAGE PRATIQUE



DATES et LIEU du STAGE PRATIQUE :

Démarche accompagnée par **FAMILLES RURALES** de Basse-Normandie

PRENOM :

IDENTIFIANT DRJSCS :



Les 6 fonctions de l'animateur BAFA

Arrêté du 22 juin 2007 fixant les modalités d'organisation des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs (extraits)

La formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) a pour objectif de préparer l'animateur à exercer les **fonctions** suivantes conformément aux dispositions de l'article 2 du décret du 28 août 1987 susvisé :

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs ;
- participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective ;
- participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs ;
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Le stage pratique se déroule en séjour de vacances, en accueil de loisirs, en accueil de jeunes ou en accueil de scoutisme déclaré. Lorsqu'il est effectué en séjour de vacances, il a une durée d'au moins quatorze jours effectifs en deux séjours au plus. Lorsqu'il est effectué en accueil de loisirs, en accueil de jeunes ou en accueil de scoutisme, il a une durée d'au moins quatorze jours effectifs.

Lors du stage pratique, le directeur de l'accueil concourt à l'atteinte des objectifs de formation du stagiaire.

Au niveau départemental

Pour permettre de conforter les apports et les connaissances autour des six fonctions attendues, la trame d'évaluation s'appuie sur 3 blocs de compétences et 3 fonctions transversales

3 BLOCS DE COMPETENCES

SAVOIR ETRE

Dynamique / Ponctuel / Réactif / Compréhensif / Remise en question

CAPACITES A ANIMER

Proposer / Anticiper / Préparer / S'impliquer / S'investir / Improviser

CAPACITES A COMMUNIQUER

S'exprimer / Écouter / Être Disponible / Aller Vers / S'intégrer

3 FONCTIONS TRANSVERSALES

**ACCOMPAGNER
L'ENFANT**

**METTRE EN ŒUVRE
LE PROJET
PEDAGOGIQUE**

**GARANTIR
LES SECURITES**

Quel que soit le type de séjour au sein des Accueils Collectifs de Mineurs

Présentation de l'outil

Pour chaque bloc de compétences, une grille reprend des mots clés pour chacun des thèmes et deux lignes restent disponibles à chaque organisateur.

A chaque phase d'évaluation, la totalité des thèmes doivent être évalués pour permettre à l'animateur de prendre une part active à sa formation.

Démarche

Au cours de son stage pratique, l'animateur en formation BAFA sera reçu **au moins deux fois** par le directeur de l'ACM accompagné le cas échéant d'un référent pédagogique qui est au quotidien avec le stagiaire.

Avant le rendez-vous FORMALISÉ, le stagiaire s'évalue à l'aide des indicateurs thématiques, en colorant le nombre de bulles.

Lors de la rencontre avec le directeur, celui-ci place aussi un curseur sur les bulles.

Un temps d'échange entre les deux parties permet d'établir les commentaires et/ou de fixer un objectif supplémentaire pour le stage pratique.

Dans le cadre d'un stage pratique réalisé sur deux séjours différents, l'outil reste commun et la lecture doit être possible par un autre directeur.


Appréciation et conseils

A la fin du stage pratique ou de la première étape de validation en cas de stage en deux fois, un temps entre le directeur et l'animateur doit être pris pour échanger sur l'appréciation finale et faire émerger des conseils pour la suite de la formation, éventuellement une orientation vers une thématique d'approfondissement

Conseils pour la suite de la formation

(Cette appréciation ne vaut pas certificat de stage pratique)

**JE DOIS FINIR LA
FORMATION AVANT LE**



Notes personnelles

Outil réalisé dans le cadre d'un cycle de formation mis en place par la DDCSPP de l'Orne.

C. TOREAU, Communauté de communes Pervençères
A. DENOS, Centre Social Paul Gauguin Alençon
E. CONTANT, Familles Rurales Couterne
E. BIEGLE, Mairie de Radon
S. DESBRAIS, Familles Rurales Valframbert
M. BOUTROIS et M. BODE Espace X Rousseau Argentan.
V. DOUHAIRET, Communauté de Communes Pays de la Marche
D. RUSSEAU, Communauté de Communes Mortagne au Perche
K. DEBRAY et M. THOMAS, Communauté de Communes du Perche Rémarlardais

Accompagné par :
C. BEAUFILS, Fédération Régionale FAMILLES RURALES



www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd/



MISE A JOUR : NOVEMBRE 2011

DDCSPP

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
Service Cohésion Sociale
Cité Administrative - Place Général Bonet – BP 538
61007 ALENCON Cedex
02.33.32.50.21